

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La réservation d'un séjour avec Sun Marina implique l'adhésion complète aux conditions générales mentionnées ci-dessous :

1-RESERVATION

- La réservation ne devient effective qu'avec notre accord, dès réception de votre acompte. Règlement à la réservation : 25% du montant du séjour + frais de dossier + assurance annulation (facultative)
- Toute réservation est nominative et ne peut, être sous louée.. Le locatif ou l'emplacement nu ne peuvent en aucun cas bénéficier à des tiers, même partiellement. Le Gestionnaire se réserve donc le droit de refuser les locataires supplémentaires ou de rompre le contrat de location, et de disposer de la location.
- L'intégralité du solde est à régler 30 jours avant le début du séjour. Pour toute réservation effectuée moins d'un mois avant votre date d'arrivée, le règlement du séjour vous sera demandé. En absence de paiement dans ce délai, votre réservation sera automatiquement annulée.. Les sommes versées à titre d'acompte restent acquises au loueur. Attention : vous ne recevrez aucun rappel de règlement de la part de Sun Marina.
- Sun Marina ne peut garantir les demandes particulières (numéro ou autres..) formulées lors d'une réservation et ne saurait être tenue responsable dans le cas où celles-ci ne seraient satisfaites. En cas de nécessité de planning, la direction se réserve le droit de changer le numéro de la location ou de l'emplacement. Le numéro ne sera communiqué qu'à l'arrivée.
- Le contractant est tenu de vérifier que le séjour réservé correspond entièrement à ses attentes (hébergements, équipements, dates de séjour...)
- Les plans et photos présentés en brochure et sur notre site internet sont non contractuels.
- Pour tout envoi de chèques vacances, nous vous conseillons vivement de faire un envoi en « valeur déclarée ». Dans le cas contraire, Sun Marina décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant l'acheminement de votre règlement.

2 - ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Il est préalablement rappelé que le contractant ne bénéficie pas du droit de rétractation conformément à l'article L221-28-12 du Code de la Consommation

3- ARRIVEE

- Les hébergements locatifs et les emplacements camping sont disponibles de 14h à 19h. Attention : toute arrivée tardive ou départ anticipé de votre fait ne pourra donner lieu à aucun remboursement. En cas de retard ou report de votre date d'arrivée, prévenir l'accueil du camping dans les 24h.

4- DEPART

- Deux jours avant votre départ, nous vous demandons de vous présenter à l'accueil pour convenir d'un rendez-vous pour l'état des lieux. Les hébergements locatifs doivent être libérés avant 10h00. Le nettoyage final est à assurer par le locataire et l'hébergement doit être laissé en parfait état de propreté. Si cette règle n'est pas respectée, celui-ci devra s'acquitter du forfait ménage.
- Les emplacements camping doivent être libérés au plus tard pour midi. Toute parcelle non libérée à 12h00 entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire.

5 - CAUTION

- A votre arrivée, deux chèques de caution vous seront demandés : 300€ pour les éventuels dégâts matériels et 90€ pour couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location.. Ils vous seront restitués le jour du départ ou sous huitaine après avoir procédé à l'état des lieux de la location, sous réserve de matériel manquant ou détérioré. Départ en dehors des heures d'ouverture du bureau : caution restituée sous 8 jours.
- Pour les emplacements camping : prévoir une caution de 15 € en espèces pour le badge d'accès, une caution de 50€ pour le réfrigérateur, une caution de 200€ pour le pack VIP. Ces cautions vous seront redonnées en fin de séjour après restitution du matériel en parfait état.

6 - CONDITIONS D'ANNULATION/MODIFICATION

- Modification du fait du campeur
Toute modification de contrat de la part du client (date de séjour, changement de typologie..) doit nous parvenir par écrit. Des frais de changement de 15€ seront facturés.
- Annulation du fait du campeur
Toute annulation par le client doit nous parvenir par écrit ; la date de réception déterminant la date d'annulation. Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date de début du séjour, l'acompte et les frais de dossier seront retenus. Pour tout séjour annulé dans les 30 jours précédant la date de début de séjour, l'intégralité du séjour et les frais de dossier seront retenus.
En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne pourra être engagée et ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping
- Assurance annulation et interruption (facultative)
Le groupe Sun Marina vous recommande fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les Conditions Générales de l'Assurance). Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou une partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance « Campez Couvert ». L'assurance doit être payée intégralement à la réservation et est non remboursable.
En cas de sinistre : avertir le camping par lettre recommandée et aviser l'assureur dans les 48h par mail : (sinistres@campez-couvert.com) ou par courrier à : Gritchen Affinity – Service Sinistre – BP 66048 – 18024 Bourges Cedex.
Les conditions générales d'annulation complètes sont consultables en ligne sur <http://www.campez-couvert.com> ou disponibles sur simple demande.
- Annulation du fait de Sun Marina
Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du séjour est imposée par des circonstances de force majeure ou événement climatique, sinon le client percevra la totalité du montant du séjour.
- Absence de rétractation :
Pour les réservations effectuées par courrier, par téléphone ou par internet, le locataire ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée

7- ASSURANCES

- Les clients bénéficient pendant leur séjour de la garantie de responsabilité civile de l'exploitant pour tous dommages corporels ou matériels dont nous aurions été reconnus responsables à l'égard des campeurs. Il appartient aux clients de souscrire une assurance pour leur matériel, effets personnels.. les garantissant en particulier de responsabilité civile.

8- LITIGES

- Après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :
Medicys - 73 boulevard de Clichy 75009 Paris - Téléphone 01 49 70 15 93
- Les litiges nés de l'exécution des présentes devront être portés devant les tribunaux compétents conformément à la législation en vigueur.

9- EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

- **Personnes supplémentaires** : pour des raisons de conformité et de sécurité, le nombre de personnes indiqué ne peut être dépassé sachant qu'un bébé compte pour une personne. Si le nombre de personnes excède la capacité maximale de l'hébergement, la direction se réserve le droit de refuser l'accès au camping. Le non-respect de cette règle, entraînera automatiquement une facturation supplémentaire
- Les mineurs sont acceptés uniquement accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
- L'emplacement « parking » de la location est conçu pour un seul véhicule.
- Toute installation supplémentaire (par exemple tente) à coté de la location est formellement interdite.
- Les animaux sont interdits dans les locations. En emplacement camping, ils doivent être tatoués et vaccinés avec justificatifs et tenus en laisse.
- Après avoir été autorisé par le gestionnaire, les visiteurs peuvent être admis dans le camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Ils doivent obligatoirement être inscrits à la réception et avoir réglé la redevance visiteurs. Ils sont admis de 10h00 à 19h00 et ont accès aux prestations et installations du camping. Pour des raisons de sécurité le gestionnaire se réserve le droit d'interdire l'accès à tous visiteurs faisant la demande. Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain de camping.
- Le port du bracelet (mis au poignet à votre arrivée) est obligatoire de façon permanente jusqu'à la fin du séjour, ceci pour assurer aux clients un maximum de sécurité et éviter l'intrusion de personnes extérieures.
- Sun Marina se réserve la possibilité d'utiliser tous supports vidéo ou photographiques ou vous pourriez apparaître en vue de ses publications.

Chers clients, ces éléments étant nécessaires pour éviter tout malentendu, nous vous remercions de votre confiance et souhaitons faire en sorte que vos prochaines vacances soient une réussite totale. Bonnes Vacances !